

LE SERVICE D'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

Chapitres	Noms	Pages
Introduction	Mireille NOBLE	57
Travail des Educateurs chargés d'insertion	Mireille NOBLE	58
Travail de l'Assistante Sociale au sein du S.I.S.P	Pascale GALLET-JAULIN	59
Travail de la Psychologue au sein du S.I.S.P	Mireille NOBLE	60
Le Service de Suite	Myriam THIBOUT	61

INTRODUCTION

Le Service d'Insertion Sociale et Professionnelle (SISP) intervient auprès des jeunes à l'IMPro dès qu'ils ont dix sept ans et lorsque leur projet individuel de sortie s'oriente vers une insertion professionnelle en entreprise ou en milieu protégé. Le service de suite intervient auprès des jeunes adultes sortis et insérés en entreprise pendant trois années et parfois au-delà

L'équipe est composée de deux éducateurs « *chargés d'insertion* », d'une éducatrice spécialisée pour le service de suite, de l'assistante sociale de l'IMPro, d'une psychologue responsable d'équipe, du **Docteur BIRCK**, médecin Psychiatre et de **Jean-François GEY**, Directeur de l'IMPro.

Les réalisations du SISP sont basées sur le travail de concertation entre le jeune, sa famille, les équipes de l'IMPro et en partenariat avec les communes et les entreprises.

Elles comprennent :

- la recherche de terrains de stage en entreprise et en CAT, leur suivi et leur évaluation,
- l'information auprès des entreprises, les négociations liées à l'embauche,
- la participation aux groupes d'objectifs : « préparation à l'emploi et à la vie sociale »
- l'animation et l'encadrement des samedis d'accueil
- l'encadrement d'un séjour basé sur l'activité professionnelle et l'insertion sociale.

Nous envisageons cette année de reprendre le travail avec une formatrice de l'association CLEF¹ (CHELLES Linguistique Emploi Formation).

L'autonomie du jeune va être très sollicitée durant ce parcours d'insertion. Nous insisterons pour que ces jeunes pensent et s'approprient leur statut de sortant, nous allons les soutenir dans les différentes étapes de leur projet jusqu'à la sortie.

Pour les élèves sortis de l'IMPro, nous continuerons d'assurer un suivi professionnel dans le but de pérenniser leur emploi et faire qu'il soit dynamique en leur trouvant des formations appropriées.

Le soutien psychologique se poursuivra également auprès des jeunes insérés en entreprise en préparant les relais avec eux, leurs parents et les différents lieux.

Pour répondre aux attentes des parents des élèves dits "sortants" et aux questions spécifiques qu'ils se posent, nous leur proposerons une réunion trimestrielle en plus des réunions mensuelles classiques.

Dans le cadre de notre réunion d'équipe, nous envisageons de garder un temps mensuel de réflexion - débat élargi sur des thèmes qui concernent l'insertion avec au préalable avoir choisi articles ou livres.

Mireille NOBLE - Psychologue, responsable du SISP

Travail des éducateurs chargés d'insertion

La mission des chargés d'insertion consiste en la mise en situation professionnelle des jeunes "sortants" dont le projet individuel s'oriente vers le CAT ou l'entreprise. Le travail des éducateurs chargés d'insertion consiste à favoriser et accompagner chaque jeune vers une insertion professionnelle, ils travaillent en concertation avec les différents intervenants des jeunes. Ils cherchent des lieux de stage le plus appropriés possibles aux capacités des jeunes et tiennent compte des déplacements. Après chaque stage, ils évalueront par un bilan les aptitudes des jeunes face au travail et en font part à l'équipe pluridisciplinaire lors des études de cas et des rencontres avec les familles.

Ces stages comprennent plusieurs objectifs :

- L'apprentissage de techniques et savoir-faire professionnels,
- L'expérimentation et l'adaptabilité de leurs capacités professionnelles en ces lieux,
- Le développement de leur « savoir être » par la confrontation à de nouvelles relations sociales,
- La confrontation aux exigences de l'entreprise,
- La confrontation aux exigences du travail en milieu protégé (CAT).

La durée des stages se modulera en fonction des besoins du jeune et de son projet de sortie :

- stage dit accompagné, un chargé d'insertion ira en CAT avec un petit groupe de jeunes sortants pour travailler avec eux.
- stage seul de courte durée ou de sensibilisation en entreprise.

¹ **CLEF** : CHELLES Linguistique Emploi Formation. Madame Claire DUFFO, formatrice, travaille avec des publics en difficulté autour d'un projet de dynamisation à l'emploi en effectuant des actions préparatoires (APE) telles que constitution d'un curriculum vitae, entretiens de simulation, travail avec le simulateur.

- pour les jeunes dont le projet est plus avancé, les éducateurs chargés d'insertion vont favoriser des stages longs ou en alternance pour que les jeunes se rapprochent au maximum des conditions réelles de travail qu'ils auront quand ils seront embauchés.

Le travail de prospection vers le milieu ordinaire

Actuellement, il est nécessaire d'élargir et de renouveler le réseau de partenaires susceptibles de proposer de nouveaux lieux de stages ou d'embauches. Le travail de relation avec les partenaires du réseau déjà existant devra se maintenir et se développer.

L'objectif principal des chargés d'insertion reste l'aboutissement d'une insertion professionnelle si possible en Milieu Ordinaire, en tout cas, adaptée au mieux des capacités sociales et professionnelles de chaque jeune.

Travail de l'assistante sociale dans le cadre du SISP

Dans le cadre du SISP, l'assistante sociale continuera à participer à l'élaboration et à la mise en acte de tous les projets de sortie des jeunes dont l'orientation est professionnelle. Au moment de la sortie des jeunes et durant les premières années d'insertion, le travail de l'assistante sociale s'est intensifié auprès des jeunes et de leurs familles dans le soutien et la responsabilisation des différents actes sociaux et administratifs.

Devant les difficultés croissantes des jeunes adultes dans la prise en charge de ces actes, elle développera le travail de relais auprès des services sociaux des entreprises ou du secteur pour que les jeunes adultes sortis aient de réels interlocuteurs dans les démarches qu'ils ne peuvent réaliser seuls. Ce travail se révèle indispensable au vu de la précarité des familles des derniers jeunes embauchés et fait partie d'une prévention de la désinsertion sociale.

L'assistante sociale poursuivra sa participation aux études de cas mensuelles des jeunes adultes sortis en milieu ordinaire de travail, où, de part son implication plus générale, elle apporte un autre regard. Elle est amenée à aider les jeunes adultes de façon ponctuelle à leur demande ou bien celle des professionnels de l'équipe de suite.

Dans ce cadre, l'assistante sociale aide les jeunes et leur famille à rechercher des places en CAT (organisation des stages d'admission et mise en place et suivi de l'admission). Après la sortie, elle continuera à aider les familles dans la mise en place des droits sociaux liés à leur nouveau statut (A.A.H., sécurité sociale, etc.)

Pascale GALLET - JAULIN - Assistante sociale

Activité de la psychologue au sein de l'équipe du SISP

Ce travail concerne particulièrement les jeunes sortants en milieu ordinaire de travail plus rarement en CAT. Travail clinique puisque toujours à l'écoute de ces jeunes, de leur évolution et de leurs difficultés, c'est un travail d'accompagnement et de soutien dans ce processus de sortie, c'est aussi un travail de liaison avec les éducateurs de placement, les référents pédagogiques, les employeurs parfois.

Référence thérapeutique des élèves sortants

Les rencontres sont fréquentes au minimum une fois par mois en raison de la dynamique de la sortie et de la charge d'anxiété qui peut être associée, ces rencontres sont individuelles ou conjointes avec le chargé d'insertion, parfois avec les tuteurs de stage sur le lieu de travail si nécessaire.

Travail avec les sortants en groupe d'objectifs

En collaboration avec les professionnels du S.I.S.P, animation d'un groupe « images et paroles » dont l'objet est le questionnement et la réflexion autour de la représentation de soi et la possibilité de se projeter dans l'avenir.

Travail de soutien psychologique des jeunes adultes sortis (20 à 30 jeunes)

Entretiens individuels : Ce soutien se fait sous forme d'entretiens individuels réguliers pour les jeunes sortis depuis moins de trois ans, cette écoute privilégiée après la séparation institutionnelle et l'entrée dans le monde du travail est capitale car elle doit faire acte de liaison et passage pour l'évolution du jeune. Des rencontres pour des adultes sortis depuis longtemps parfois sont nécessaires pour la poursuite d'une intégration sociale et professionnelle de qualité. Elles sont demandées par le jeune adulte et sa famille ou les employeurs en période de difficultés, ces rencontres plus ponctuelles doivent permettre d'évaluer les problèmes et de répondre de manière adaptée pour gérer des crises.

Animation d'un groupe de paroles : En collaboration avec Jean-Pierre SÉGUENOT, nous continuerons d'animer le groupe de paroles des jeunes adultes insérés en milieu ordinaire de travail, ce groupe a lieu en soirée tous les deux mois dans une salle de la MJC de Palaiseau.

Co-animation avec le docteur G. BIRCK et l'éducatrice chargée de la suite d'une réunion trimestrielle de parents de jeunes adultes sortis.

Mireille NOBLE - Psychologue

Le Service de Suite

Mission et objectifs du service de suite

La mission du service de suite est d'assurer le suivi et l'accompagnement du jeune adulte inséré en milieu ordinaire de travail, ceci en liaison avec les responsables du jeune salarié dans le but de pérenniser son emploi. L'éducatrice du service de suite apporte son concours et favorise l'évolution de l'insertion sociale du jeune adulte en collaboration avec la psychologue du service de suite et l'assistante sociale. Ce travail pluridisciplinaire est indispensable et occupe une place importante dans la mise en oeuvre des suivis, il offre une lecture affinée et permet une meilleure appréhension et prise en compte des situations rencontrées.

Cet accompagnement court sur une durée minimum de 3 ans au titre de l'article 8, décret 89-798 du 27/10/1989 (annexes XXIV au décret du 9 mars 1956 modifié).

Action et suivi pour les jeunes adultes insérés en milieu ordinaire de travail.

Action visant au maintien dans l'emploi et à la dynamique d'insertion.

Ces actions resteront les mêmes que les années précédentes avec une vigilance particulière pour les emplois en contrat précaire et contrat de formation. Elles consisteront à assurer un suivi et un accompagnement avec les différents partenaires professionnels, de proximité ou distancié suivant les situations. Elles concernent l'employeur,

les collègues de travail, le maître d'apprentissage, le centre de formation (CFA, CRP), l'assistante sociale du travail ou le médecin du travail. Ce travail de lien et d'étayage s'avère indispensable quant à la pérennisation des emplois et concerne aussi bien le jeune salarié que l'employeur.

Le constat de l'année 2001 révèle, de la part de ces jeunes adultes salariés, un désinvestissement du domaine de la pensée et des apprentissages scolaires, ce qui peut, à long terme mettre en faillite leur insertion professionnelle. D'où le projet pour l'année 2002 de poursuivre et d'accentuer la mise en place des actions de formations afin de perdurer les apprentissages techniques et scolaires et ainsi d'éviter leur démotivation.

Action visant à favoriser l'insertion sociale.

L'éducatrice de suite continuera à travailler en étroite collaboration avec les différents lieux de vie du jeune salarié (famille, foyer, appartement associatif, service d'accompagnement, tuteur) pour que l'insertion sociale se conjugue à l'insertion professionnelle. En effet la compréhension et le suivi des situations ne peut advenir que dans une prise en compte globale du jeune adulte (vie quotidienne, affective, sociale et professionnelle). D'autre part le travail d'accompagnement social individualisé sera renforcé et se fera d'avantage en lien avec la responsable du service et l'assistante sociale après évaluation des situations (démarche administrative, recherche de logement, de lieux de vacances, suivi médical...), compte tenu de l'augmentation de situation sociale précaire.

Cette année une vigilance particulière sera apportée aux jeunes sortis depuis déjà un certain nombre d'année afin de trouver d'autres structures relais de type service d'accompagnement qui répondraient davantage à leurs besoins quant au suivi dans leur vie quotidienne et sociale. Le travail d'ouverture et d'insertion sociale continuera avec une augmentation des rencontres collectives sur les samedis et dimanches :

- les sorties culturelles du samedi auront toujours lieu une fois par mois et se feront par petit groupe (4/5 jeunes) ainsi que les repas au centre social de Massy (8/10 jeunes) avec l'éducatrice de suite, mais aussi parfois avec les autres membres de l'équipe du S.I.S.P.
- un club vélo a été mis en place le dimanche, une fois par mois, et concernera 6/ 8 jeunes. Ce club sera encadré par l'éducateur sportif et l'éducatrice de suite.
- des sorties nocturnes pourront avoir lieu une fois par trimestre par petit groupe (6/ 8 jeunes) le samedi soir, toujours encadrées par l'éducatrice de suite.
- des rencontres régulières auront lieu le samedi entre jeunes sortis de l'IMPro et élèves proche de la sortie dont le projet professionnel s'oriente vers le milieu ordinaire. Ces rencontres se feront autour d'un thème spécifique en lien avec des questionnements que peuvent rencontrer ces jeunes adultes et avec l'idée de s'aider d'intervenants extérieurs.

Cette augmentation des rencontres à caractère socialisant a pour but non seulement de partage d'expérience et d'enrichissement personnel pour chacun d'entre eux, d'ouverture culturelle et sociale mais aussi de lutte contre l'isolement. Pour certains d'entre eux elles seront un tremplin à l'insertion sociale (accession à un club sportif et/ou de loisir non spécialisé) pour d'autres elles peuvent servir à construire un groupe d'identité et soutenir ainsi une image de soi qui reste toujours fragile.

Action au sein de l'équipe du S.I.S.P.

Le travail de l'éducatrice de suite ne peut s'accomplir que dans une dynamique d'équipe en lien avec les différents intervenants et leur spécificité. Elle continuera à participer au groupe d'objectifs des sortants (les plus âgés et bien avancés dans leur projet professionnel) ainsi qu'aux réunions d'évaluation et de sortie des jeunes qui vont être embauchés. Une fois par mois, elle propose avec la responsable du service, une étude de cas d'un jeune adulte sorti. Elle participe aux réunions de parents des jeunes sortis et insérés en milieu ordinaire. L'éducatrice de suite continuera à proposer et mettre en place le transfert des sortants sur un projet commun avec toute l'équipe du SISP.

Myriam THIBOUT - Éducatrice Spécialisée